

# Rentrée universitaire 2009/2010

<b>1</b>	<b>Les chiffres-clés de la rentrée universitaire 2009</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>Des moyens sans précédent pour accompagner la réforme des universités</b>	<b>11</b>
<b>3</b>	<b>Un engagement innovant pour l'immobilier universitaire</b>	<b>15</b>
<b>4</b>	<b>Un rapprochement entre universités, grandes écoles et organismes de recherche</b>	<b>20</b>
<b>5</b>	<b>Les universités et l'autonomie</b>	<b>30</b>
<b>6</b>	<b>De meilleures conditions de réussite pour les étudiants</b>	<b>33</b>
<b>7</b>	<b>Le dispositif de prévention contre la grippe A/H1N1 à l'université</b>	<b>40</b>



## 1.1 Les effectifs prévisionnels par filière

### ■ Les prévisions d'effectifs dans l'enseignement supérieur en 2009/2010

Ce sont **2 230 700 étudiants** qui sont attendus en cette rentrée dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les DOM, un chiffre qui souligne **une stabilisation des effectifs**, avec :

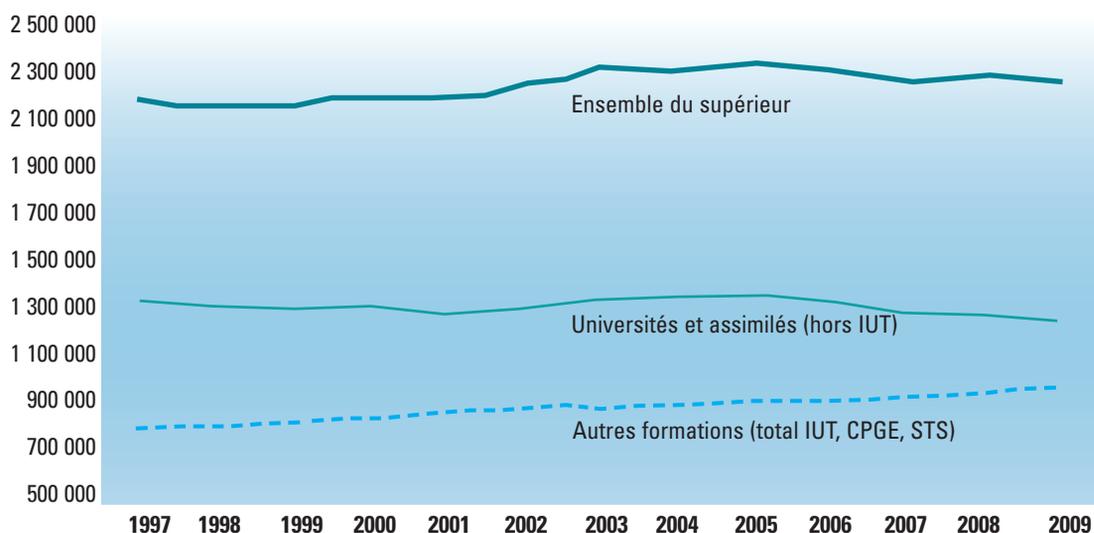
- 1 251 700 étudiants dans les universités, hors IUT, et les établissements assimilés, soit une baisse de 14 200 étudiants (-1,1%), contre 20 594 (-1,6%) à la rentrée 2008, ce qui atteste d'une baisse enrayée cette année, à la fois à l'entrée en première année mais aussi sur l'ensemble des parcours ;
- 119 300 étudiants en IUT, soit une hausse de 1% ;
- 82 000 étudiants en classes préparatoires, soit une hausse continue de 2,5% ;
- 244 000 étudiants en sections de techniciens supérieurs (préparation de BTS), chiffre qui témoigne d'une stabilité des effectifs (+0,3%) dans ces filières par rapport à 2008 ;
- Et enfin, 533 700 étudiants environ dans les autres établissements publics ou privés : IUFM, écoles de commerce, d'ingénieurs, paramédicales ou sociales, d'architecture, artistique...

### Évolution des effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur (France métropolitaine et DOM)

	2008			2009		
	Constat	Variation		Prévision	variation	
		Effectif	%		effectif	%
<b>Universités et établissements assimilés hors IUT</b>	<b>1 265 944</b>	<b>-20 829</b>	<b>-1,6</b>	<b>1 251 700</b>	<b>-14 244</b>	<b>-1,1</b>
- cursus L	722 526	-18 733	-2,5	705 700	-16 826	-2,3
- cursus M	474 734	-782	-0,2	477 000	2 266	0,5
- cursus D	68 684	-1 314	-1,9	69 000	316	0,5
<b>IUT</b>	<b>118 132</b>	<b>1 895</b>	<b>1,6</b>	<b>119 300</b>	<b>1 168</b>	<b>1,0</b>
- IUT secondaire	48 687	407	0,8	48 800	113	0,2
- IUT tertiaire	69 445	1 488	2,2	70 500	1 055	1,5
<b>CPGE</b>	<b>80 003</b>	<b>1 931</b>	<b>2,5</b>	<b>82 000</b>	<b>1 997</b>	<b>2,5</b>
<b>STS et autres formations (1)</b>	<b>243 245</b>	<b>3 832</b>	<b>1,6</b>	<b>244 000</b>	<b>755</b>	<b>0,3</b>
- STS production	79 031	-340	-0,4	77 800	-1 231	-1,6
- STS service	164 214	4 172	2,6	166 200	1 986	1,2
<b>Ensemble des quatre principales filières (2)</b>	<b>1 707 324</b>	<b>-13 171</b>	<b>-0,8</b>	<b>1 697 000</b>	<b>-10 324</b>	<b>-0,6</b>
<b>Ingénieurs (hors universitaires)</b>	<b>87 277</b>	<b>12 522</b>	<b>16,8</b>	<b>88 700</b>	<b>1 423</b>	<b>1,6</b>
<b>Autres formations (3)</b>	<b>437 144</b>	<b>899</b>	<b>0,2</b>	<b>445 000</b>	<b>7 856</b>	<b>1,8</b>
- dont IUFM	64 037	-6 063	-8,6			
<b>Ensemble de l'enseignement supérieur (4)</b>	<b>2 231 745</b>	<b>250</b>	<b>0,0</b>	<b>2 230 700</b>	<b>-1 045</b>	<b>0,0</b>

Source: MESR - DGESIP - DGRI - SIES - 1. Autres formations : DSCG, DCG, DNTS, DSAA - 2. Université, IUT, CPGE et STS - 3. IUFM, écoles de commerce, d'art, d'architecture, de notariat, facultés privées, écoles paramédicales et sociales et autres écoles - 4. Sans double compte des formations universitaires d'ingénieurs.

**Progression des effectifs à l'université et dans les autres formations (IUT, CPGE, STS) de 1997 à 2009**



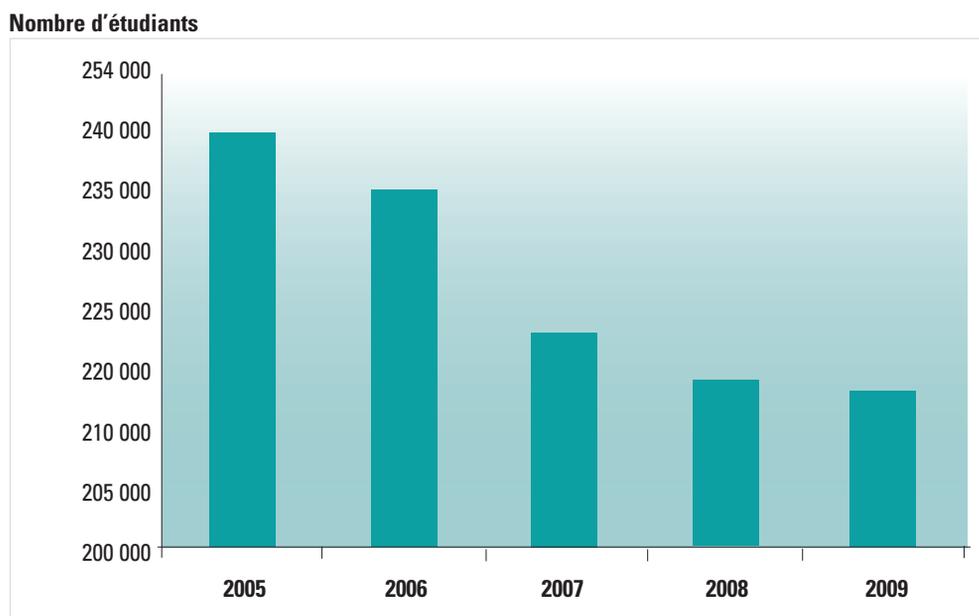
L'attractivité des formations spécialisées et sélectives, IUT, classes préparatoires aux grandes écoles, ne se dément pas : la progression des effectifs serait ainsi de 1% pour les IUT et de +2,5% pour les classes préparatoires, en cette rentrée par rapport à 2008.

**■ La rentrée 2009 dans l'enseignement supérieur : une baisse des effectifs enrayée, une attractivité des universités stabilisée et une hausse du nombre de places offertes en filières sélectives pour répondre à la demande**

Selon l'estimation provisoire du baccalauréat de la session de juin 2009, 537 200 bacheliers auraient été reçus cette année, ce qui représenterait une hausse de 18 300 reçus, soit +3,5%. Dans la seule filière générale, le nombre de bacheliers serait en augmentation de 6900 (+2,5%). Dans la filière professionnelle, la réussite au baccalauréat fait un bond de 10,5% ; seule la filière technologique connaît cette année une baisse du taux de réussite de 0,5 point liée en partie à la baisse du nombre d'élèves de terminale dans cette filière (- 4400). Les bacheliers les plus enclins à poursuivre leurs études étant ceux des filières générales et technologiques, leur nombre augmenterait, au total, de 2500 en 2009, soit +0,6%.

Au total, alors qu'en 2008, les inscriptions en première année à l'université, hors IUT, reculaient de 2% par rapport à 2007, la baisse est enrayée cette année pour atteindre -0,5%, soit un peu moins de 1100 bacheliers.

## Moins 10% d'inscrits en 5 ans à l'université mais une stabilisation en 2009

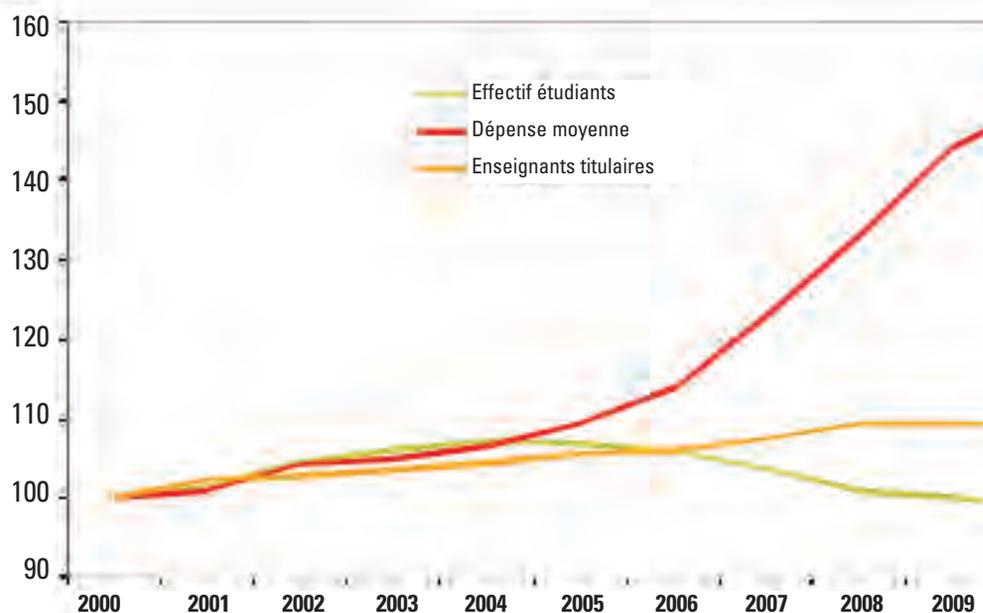


## ■ Un taux d'encadrement des étudiants et des moyens financiers en forte augmentation

En 10 ans, le nombre d'étudiants inscrits par enseignant titulaire a baissé de 20%, soit :

- Un enseignant pour 25 étudiants en 2000
- Un enseignant pour 20 étudiants en 2009

Dans le même temps, les moyens financiers ont augmenté de 47%.



## 1.2 Admission Post-Bac en chiffres

### ■ Le dispositif Admission Post-Bac généralisé et plébiscité

La plateforme d'orientation *Admission Post-Bac* est une démarche unique et simple pour continuer ses études dans l'enseignement supérieur. Elle s'adresse à tous ceux qui souhaitent intégrer une première année d'études supérieures, élèves de terminale ou titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.

Sur [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr), un site unique qui regroupe l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur, les futurs étudiants peuvent :

- S'informer sur les cursus offerts et les établissements d'enseignement supérieur
- Émettre des vœux de poursuite d'études
- Suivre leur dossier de candidature

En 2008, le dispositif avait été expérimenté avec succès dans 24 académies (12 pour toutes les formations, 12 pour la moitié des formations). Cette année, il a été généralisé, via le portail Admission Post-Bac, à l'ensemble des académies, pour la quasi-totalité des formations sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que les BTS agricoles. Pour la première fois, le portail a permis à tous les lycéens, de France ou désireux d'y faire leurs études, de se préinscrire dans un établissement d'enseignement supérieur.

#### APB en chiffres : un dispositif plébiscité

##### APB, c'est :

- > **11 664 914 millions de connexions**, tous types confondus (pré-inscription, inscription, conseil, information, validation des choix, etc.) enregistrées de la part des élèves ;
- > **1 029 242** connexions de la part des établissements ;
- > **Plus de 133 000 conseils d'orientation ont été formulés aux élèves entre mars et juin 2009 par les universités.**

##### Vœux d'inscription :

- > **680 734 candidats (au 15/09/09)** ont effectué au moins un vœu en procédure normale ou complémentaire ;
- > **550 019** d'entre eux ont reçu une proposition d'affectation en procédure normale ou complémentaire correspondant à l'un de leurs vœux, soit 90%.

**Ainsi, la quasi-totalité des candidats ont reçu une réponse à travers le portail.**

##### Le chiffre correspondant aux candidats « sans proposition » à l'issue de ces procédures comprend notamment :

- les candidats qui ont échoué au bac ;
- d'autres qui ont choisi de sortir volontairement de la procédure (environ 50 000) ;
- et les candidats qui ont choisi de poursuivre en procédure complémentaire, soit environ 9% du total.

**86% d'entre eux ont déjà reçu à ce jour une proposition conforme à un de leurs vœux. Il reste donc moins de 1% de candidats sur le nombre total qui sont entrés dans la procédure APB (680 734) dont le dossier est en cours de traitement dans le cadre de la procédure complémentaire. Celle-ci se poursuit jusqu'au 30 septembre.**

##### Accompagnement technique dans l'utilisation du dispositif APB :

- **76 839 réponses ont été apportées aux « candidats »** soit par la cellule APB, soit par les services académiques d'orientation ;
  - **16 316 réponses ont été apportées aux « établissements »** ;
- soit un total de **93 155** réponses apportées via APB aux questions relatives à l'utilisation du portail depuis le début de la session.

Plébiscité par les élèves de terminale, APB a répondu pleinement à son double objectif :

1. rendre visible et accessible l'ensemble de l'offre de formation de tout le territoire à tous les futurs bacheliers
2. accroître considérablement leur niveau d'information sur l'ensemble des dispositifs de l'enseignement supérieur, du panel des formations existantes aux dispositifs d'aides sociales, a permis de lever quelques inhibitions, réticences voire tabous.

## 1.3 Les choix confirmés par les bacheliers dans Admission Post-Bac (APB)

### ■ Les choix de L1 confirmés par les bacheliers dans APB et par université

Pour la première année, le dispositif admission post-bac permet d'établir une photographie à un « instant T » (au 11/09/09 pour le tableau ci-dessous) des choix d'orientation confirmés par les bacheliers au sein des établissements d'enseignement supérieur. Dès l'année prochaine, l'analyse de l'évolution des choix opérés par les futurs étudiants à la même date, permettra de mesurer l'attractivité relative des établissements et des filières.

**Il convient toutefois de tenir compte de la possibilité que détient tout candidat de s'inscrire in fine dans un autre établissement d'enseignement supérieur disposant de places vacantes. Ces chiffres sont indicatifs d'une situation qui sera totalement stabilisée après la rentrée universitaire, lorsque nous disposerons des données définitives d'inscription.**

Académie	Etablissement	Choix confirmés de L1 au 11/09/09
Aix-Marseille	Université Aix Marseille 1	3299
	Université Aix-Marseille 2	3863
	Université Aix-Marseille 3	2310
	Université Avignon	1284
Amiens	Université Amiens	2857
Besançon	Université Besançon	2921
Bordeaux	Université Bordeaux 1	661
	Université Bordeaux 2	2835
	Université Bordeaux 3	2458
	Université Bordeaux 4	2414
	Université Pau	1483
Caen	Université Caen	3318
Clermont-Ferrand	Université Clermont 1	1686
	Université Clermont 2	1787
Corse	Université de Corte	506
Créteil	Université Paris 12	3571
	Université Paris 13	2590
	Université Paris 8	2303
	Université Marne-la-Vallée	1326
Dijon	Université Dijon	4015
Grenoble	Université Chambéry	1599
	Université Grenoble 1	2946
	Université Grenoble 2	2615
	Université Grenoble 3	1090
Guadeloupe, Guyane et Martinique	Université des Antilles et de la Guyane	3172
La Réunion	Université de la Réunion	3134
Lille	Université Artois	1385
	Université Valenciennes	1288
	Université Littoral	1222
	Université Lille 1	2249
	Université Lille 2	5015
	Université Lille 3	3711
Limoges	Université Limoges	1564

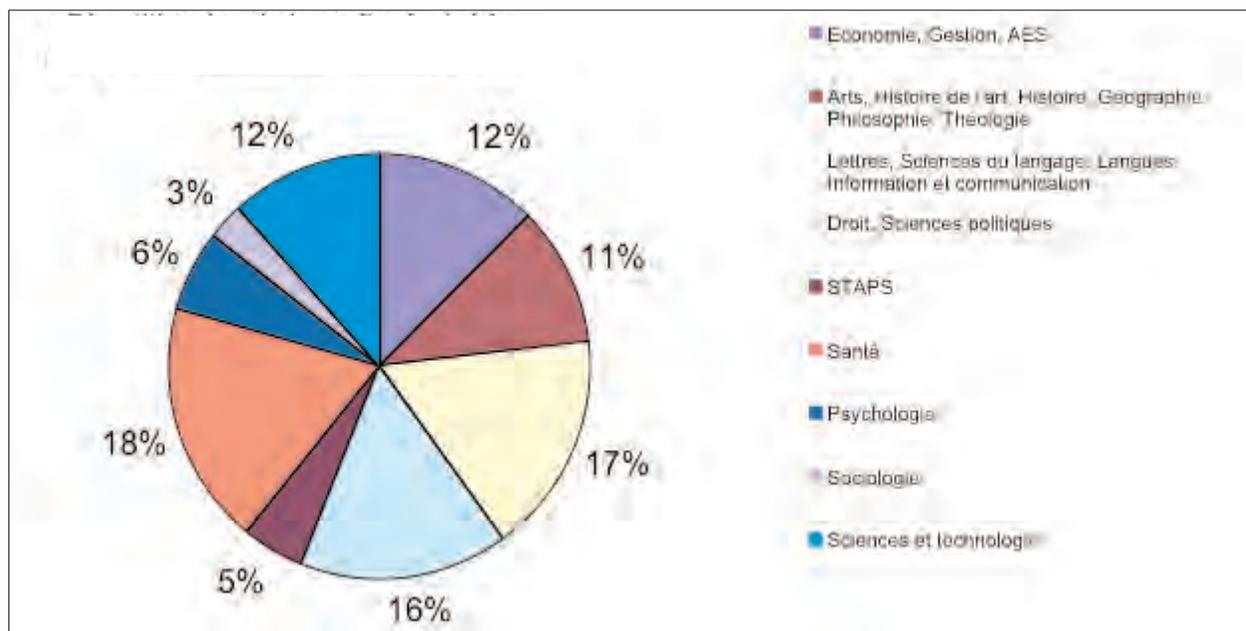
# 1 Chiffres-clés de la rentrée universitaire 2009

Lyon	Université Lyon 1	3756
	Université Lyon 2	4106
	Université Lyon 3	4477
	Université Saint-Etienne	2584
Montpellier	Université Montpellier 1	2988
	Université Montpellier 2	835
	Université Montpellier 3	3119
	Université Nîmes	927
	Université Perpignan	849
Nancy-Metz	Université Nancy 1	1965
	Université Nancy 2	2944
	Université Metz	1931
Nantes	Université Angers	2509
	Université Nantes	5640
	Université Le Mans	1040
Nice	Université Nice	3190
	Université Toulon	1029
Orléans-Tours	Université Orléans	2405
	Université Tours	3746
Paris	INALCO	318
	Université Paris 1	4326
	Université Paris 2	2122
	Université Paris 3	2589
	Université Paris 4	2043
	Université Paris 5	4275
	Université Paris 6	2505
Université Paris 7	3074	
Poitiers	Université La Rochelle	943
	Université Poitiers	3097
Polynésie	Université Polynésie française	578
Reims	Université Reims	2627
Rennes	Université Brest	2352
	Université Bretagne Sud	1104
	Université Rennes 1	3340
	Université Rennes 2	3553
Rouen	Université Rouen	4606
	Université Havre	712
Strasbourg	Université Mulhouse	683
	Université Strasbourg	5857
Toulouse	CUFR Albi	673
	Université Toulouse 1	2708
	Université Toulouse 2	4384
	Université Toulouse 3	3631
Versailles	Université Cergy-Pontoise	2428
	Université Versailles	2428
	Université Evry	1500
	Université Paris 10	4709
	Université Paris 11	2603
	<b>Total</b>	<b>204285</b>

## ■ L'attractivité des différentes filières universitaires : une confirmation des tendances connues

Au regard des données disponibles sur les choix confirmés en L1 par grands domaines disciplinaires, les tendances observables sont les suivantes :

### Répartition des choix confirmés de L1 par grands domaines de formation - APB



On observe, dans les choix d'orientation opérés en 2009 par les bacheliers, une plus grande appétence à poursuivre leurs études dans les domaines du droit et de la médecine qui représentent à eux deux près de 35% du total des choix. En revanche, le moindre engouement pour les disciplines scientifiques, observé depuis plusieurs années, semble à nouveau se confirmer cette année.

## ■ Les choix de filières sélectives confirmés par les bacheliers dans APB

Sur 631 784 candidats ayant formulé au moins un vœu via APB au 11/09/2009, se sont vus confirmer leur choix en filières sélectives :

- CPGE : 42 411 candidats
- Formations d'ingénieurs : 6 488 candidats
- BTS/BTSA/DTS : 117 968 candidats
- IUT : 58 513 candidats
- Autres (formations artistiques, écoles d'architecture, formations agricoles, etc.) : 7 726 candidats.

## ■ Focus sur la situation en Ile-de-France

Depuis le 11 septembre 2009, tous les bacheliers 2009 d'Ile-de-France souhaitant entrer à l'université sont affectés.

42511 bacheliers franciliens ont demandé une affectation dans une université francilienne par la procédure « Admission Post-Bac ».

Trois phases d' « Admission Post-Bac » se sont déroulées avant les vacances d'été : 9 juin – 23 juin – 14 juillet. **A l'issue de cette dernière phase, le 15 juillet 2009, 41 526 primo-bacheliers franciliens avaient reçu une proposition d'affectation dans les universités franciliennes correspondant à l'un de leurs vœux, soit 97,6 % des candidats.** Seuls 985 primo-bacheliers franciliens n'avaient pas encore été affectés au 1<sup>er</sup> septembre 2009. **Ce chiffre est nettement inférieur à celui des années précédentes.** Au 1<sup>er</sup> septembre 2008, 1 817 primo-bacheliers franciliens recherchaient une place dans une université francilienne ; ils étaient plus de 2000 au 1<sup>er</sup> septembre 2007.

A la date du 11 septembre, les 985 bacheliers franciliens restants à affecter ont reçu une proposition d'affectation. Dès lors, **tous les bacheliers franciliens 2009** candidats à entrer dans une université des académies de Paris, Créteil ou Versailles **ont reçu satisfaction sur l'un de leurs choix.**

Dès sa première année de mise en œuvre, la procédure d'inscription informatisée « Admission Post-Bac », adaptée à la situation de l'Île-de-France en bénéficiant de l'expérience du système précédent Ravel, a donc permis d'affecter, **plus rapidement que les années précédentes**, tous les candidats des académies de la région capitale dans les universités d'Île-de-France.

Il faut ajouter qu' « Admission Post-Bac » a permis à près de **4000 bacheliers venant d'autres académies** que celles d'Île de France de s'inscrire dans les universités franciliennes. La procédure complémentaire nationale « Admission Post-Bac » se déroule jusqu'au 30 septembre 2009 : jusqu'à cette date, tout candidat qui ne s'est pas effectivement inscrit dans son université peut émettre des vœux sur les places vacantes.

### ■ Admission Post-Bac, un outil vecteur d'ouverture sociale qui permet de mieux informer

APB a également permis de lever des inhibitions, de permettre à certains élèves de se diriger vers des voies qu'ils n'auraient pas spontanément choisies, et d'être mieux informés sur les dispositifs d'aides sociales. Chaque élève de terminale formulant le vœu de poursuivre en classe préparatoire sur APB s'est vu automatiquement proposé de faire une simulation de bourses au regard des critères CROUS. Cette démarche a été automatisée pour la première fois grâce au dispositif APB ; elle reposait jusqu'alors sur une démarche volontaire de l'élève auprès des CROUS, afin de vérifier s'il répondait aux critères d'attribution d'une bourse. Grâce à la simplification du dispositif d'inscription en ligne et à la connexion automatique entre Admission Post-Bac et le serveur du CROUS, elle a facilité la démarche des étudiants, a brisé les réticences de certains étudiants à faire cette démarche d'éligibilité auprès des services du CROUS, et a fait prendre conscience à nombre d'entre eux qu'ils remplissaient les critères requis.

Les chiffres des connexions sur APB démontrent que les candidats en classes préparatoires ont plébiscité ce dispositif, un succès qui a pour corollaire l'augmentation significative du nombre de boursiers en CPGE cette année :

- Sur 79 000 candidats qui ont fait une demande en CPGE 1<sup>ère</sup> année sur APB, 68 000 ont répondu à la simulation automatique de bourses proposée, soit 87% d'entre eux.
- Sur ces 68 000, plus de 40% se sont vus répondre qu'au regard des informations entrées dans le serveur, ils pourraient potentiellement bénéficier d'une bourse.

Les dossiers déjà effectivement traités par le CROUS confirment cette tendance :

- environ 42 400 étudiants sont effectivement attendus en 1ère année de classes préparatoires ;
- dont, à ce stade des dossiers traités, plus de 13 000 étudiants boursiers, soit une moyenne de **30% de boursiers sur l'ensemble des lycées à classes préparatoires**. Des chiffres qui vont bien entendu progresser d'ici à la fin du traitement des dossiers de demandes de bourses, et s'inscrivent dans la lignée des projections attendues pour cette année universitaire.

En 2008, 41 300 étudiants étaient attendus en classes préparatoires, pour **un taux de boursiers de 23%**, soit 9000 jeunes concernés au total.